



## **Déclaration préalable de la CFDT-VNF au CSA Central du 19 décembre 2024**

Monsieur le Président,  
Cher(e)s Collègues,

Pour cette dernière déclaration de l'année 2024, la CFDT-VNF souhaite obtenir quelques réponses aux questions suivantes :

### **Prime de rendement des OPA**

Certains OPA ont vu, suite à une promotion, leur prime de rendement baisser ce qui n'est pas dans l'ordre des choses et contraire aux textes en vigueur.

De plus, d'autres (qui parfois cumulent avec le point précédent) ont constaté la baisse de leur prime de rendement avant l'application des 0,5 points de revalorisation mis en place par le ministère.

Nous demandons que l'ensemble des OPA qui ont vu leur prime de rendement réduite à l'issue d'une promotion soient rattrapés et que les 0,5 points de revalorisation ne puissent pas conduire à une baisse et encore moins à un trop perçu sur cette fin d'année. Certains OPA ont eu « la surprise » à quelques jours des fêtes de fin d'année, de recevoir un trop perçu de 500 € sans d'ailleurs aucune explication donnée sur ces arbitrages à la baisse.

**Sur le fond comme sur la forme, la méthode est déplorable !**

### **Ecart significatif des TSDD encadrant les C3 requalifiés en catégorie B**

Voilà des mois que nous vous interrogeons sur votre engagement de revaloriser l'IFSE des catégories B issus du concours qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer les CEED et les C3 requalifiés en TSDD.

Ces derniers, avec de fortes responsabilités, perçoivent un traitement égal et même parfois inférieur aux personnels qu'ils encadrent. Ceci engendre, un manque de reconnaissance dans leur investissement quotidien, un sentiment d'injustice, et impacte la cohérence de la pyramide managériale.

Cela fait des mois que vous fuyez le sujet en indiquant que vous travaillez à la définition d'un écart significatif ! Cela devient insupportable et inacceptable pour les catégories B qui voient les arrêtés tomber avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 !

Pour la décision qui les concerne, vous semblez figés alors que pourtant il ne faut pas avoir fait d'école supérieure pour comprendre ce qu'il y a faire et décider d'un montant !

Pour vous simplifier la vie et vous soulager de nombreuses réunions de travail, nous proposons l'attribution d'une IFSE à la moyenne du groupe 1, pour l'ensemble des TSDD encadrant les personnels d'exploitation avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le nombre de TSDD concernés par cette requête est faible. Cette demande est donc réaliste et juste.

## **Plan de requalification TSDD et CEED 2025**

Vous nous aviez indiqué que la liste des requalifiés en CEED et promus en TSDD pour 2025 serait transmise début décembre et les arrêtés listes réalisés avant le 31 décembre pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Nous n'avons à cette date rien reçu et en DT, malgré les demandes des représentants du personnel, ces listes ne sont pas transmises partout.

Pouvez-vous nous transmettre ces informations ?

## **Absence de promotion de TSCDD à ITPE**

Lors du dernier examen du bilan des promotions dans cette instance, la CDT-VNF vous avait interpellés sur l'incohérence entre le nombre de promus à VNF et le taux de promotion pour chaque grade et corps des personnels à gestion ministérielle via la Liste d'Aptitude ou le Tableau d'Avancement.

Sur le sujet du passage de TSCDD à ITPE, vous nous aviez indiqué que l'absence de promotion était liée au nombre de promouvables à VNF qui permettait d'obtenir une promotion 9 années sur 10.

Sur l'exercice qui vient de se terminer, VNF n'a, pour la deuxième année de suite, aucune promotion de TSCDD à ITPE.

Pouvez-vous nous donner des explications cohérentes cette fois afin que les TSCDD de VNF ne soient pas à nouveau les laissés pour compte et nous indiquer ce qu'il est envisagé afin de rattraper cette année blanche.

## **Concernant la note de gestion de l'IFSE du RIFSEEP :**

La CFDT-VNF dénonce votre absence de volonté quant à l'harmonisation des montants socles d'IFSE des catégories C techniques et administratifs. Pour rappel, au cas où vous l'auriez oublié, nous vous réitérons notre demande d'alignement des socles des catégories C Administratives avec les catégories C Techniques, mesure juste et équitable déjà appliquée pour les catégories B.

Outre quelques points de débats et quelques questions portant sur l'ensemble des notes de gestion et instructions à l'ordre du jour de ce CSA, nous notons qu'elles traduisent factuellement l'ensemble des avancées négociées et obtenues lors des négociations dans le cadre du protocole de sortie de préavis de grève. Pour autant, si quelques marqueurs sont posés, de nombreux sujets, pour certains sensibles, sont renvoyés aux discussions du premier trimestre ou premier semestre 2025. Il est urgent, nous vous l'avons déjà demandé, de nous clarifier la méthodologie et le calendrier de ces négociations au travers d'un agenda social 2025 qui ne se limite pas à une somme de dates où l'on ne sait que 8 jours avant l'ordre du jour de celles-ci.

Nous vous remercions pour votre attention et les réponses que vous voudrez bien nous apporter et nous profitons de cette déclaration préalable pour vous souhaiter ainsi qu'à l'ensemble des personnels de VNF, de très belles fêtes de fin d'année.

## **Les représentants au CSA Central CFDT-VNF**